

Éditorial

Piétons, cyclistes, même cause

Dans de nombreux projets présentés à Vélo-Cité pour avis, on voit se multiplier les notions floues d'espace à vivre, ou de voie intermodale piétons-vélos. Nous nous interrogeons donc sur la place qui est faite aux piétons et aux cyclistes, et sur les cohabitations difficiles voire les conflits auxquels cela peut conduire.

Il y a des routes pleines de voitures et un trottoir confortable que les cyclistes empruntent parce qu'ils ont peur sur la route, ou parce qu'un sens unique les oblige à des détours infinis.

Il y a des rues avec une bande cyclable où marchent les piétons qui se voient refuser le trottoir par une multitude de voitures en stationnement.

Il y a les trottoirs où les piétons ne peuvent plus marcher de front parce qu'on a prélevé de l'espace pour une piste cyclable, pour ne pas prendre cet espace aux voitures.

Il y a les pistes cyclables ou les passerelles cyclables, qu'empruntent les piétons malgré leur interdiction, parce qu'on n'a prévu pour eux qu'un bas-côté bruyant et miteux.

Il y a ces pseudo voies vertes où cyclistes pressés et gênés et piétons effrayés tentent de cohabiter.



*L'atelier des mobilités modernes de Blanquefort
Photo Catherine Joanlance*

20-21 juillet à Créon

● **Université populaire du vélo**

7-9 septembre Piste Lapébie

● **Festival « Ouvre la voix »**

7-9 septembre Pessac-Mérignac

● **Balade à vélo**

Association Vélo-Cité

16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89

<http://velo-cite.org>

courriel : bordeaux@fubicy.org

Permanence au local

tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

● 20-21 juillet, Créon

Université populaire du vélo (p. 2)

● 7-9 septembre

Festival « Ouvre la voix » (p. 2)

● 22 septembre

Balade à vélo (p. 2)

J'entends alors des cyclistes râler parce que les piétons sont au milieu des pistes et des piétons pester parce que les cyclistes les frôlent sur les trottoirs.

Alors je dis « Cyclistes ! Si sur le trottoir vous vous pensez contraints de rouler, à chaque piéton croisé le pied à terre posez ».

Alors je dis « Piétons, si sur la piste vous marchez, sur le côté restez ».

Alors je dis « Piétons et cyclistes, ensemble luttez pour que les décideurs, les aménageurs, les automobilistes, nous laissent un peu de place, un peu de paix, sans nous affronter, sans nous disputer, ensemble ».

■ Danielle Cassagne



Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 114

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

Vous avez dévoré votre bulletin, et noté sur votre agenda tous les rendez-vous de votre association bien-aimée ? Et si maintenant vous faisiez circuler ce petit journal dans votre entourage ? Il est plaisant de se faire connaître et d'inciter d'autres cyclistes à nous rejoindre. Alors participez à ce lien qui peut se nouer avec d'autres et faire grandir notre association.

7-9 septembre

Festival « Ouvre la voix »



CDT33- Yannick Serrano

On ne le présente plus : tout un week-end d'animations musicales et gastronomiques sur la merveilleuse piste Lapébie, entre Latresne et Sauveterre-de-Guyenne. Pour voir paraître le programme détaillé, surveillez les sites web de festivals, par exemple

<http://www.infoconcert.com/festival/ouvre-la-voix-2934/concerts.html>,

ou celui de la Rock School Barbey,

<http://www.rockschool-barbey.com/festival-ouvre-la-voix>

Vélo-Cité organise un départ groupé depuis Bordeaux-Bastide (rive droite), le dimanche 9 septembre. Départ à 10 heures de la caserne Niel vers l'Entre-Deux-Mers.

Créon, 20-21 juillet

Université populaire du vélo

Deux jours de rencontre pour les amateurs de vélo : balades, débats, conférences...

Détails à l'adresse

<http://universitepopulaireduvelo.org/>

22 septembre

Balade à vélo à Pessac et Mérignac

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, les villes de Mérignac et Pessac organisent une balade à vélo autour des vignobles, qui se terminera à la fête des vendanges du château Luchey-Halde.

Le départ se fera à 14 heures au bois du Burq. Vous trouverez de plus amples informations sur le site de Vélo-Cité au mois de septembre, ou sur les sites des deux mairies.

Avez-vous vu les gyropodes ?



Photo Mairie de Bordeaux

La police municipale de Bordeaux teste les déplacements à gyropode. Cet engin est constitué d'une plate-forme reliée par deux roues sur laquelle l'utilisateur se tient debout. Il coûte 7000 €, dispose d'une motorisation électrique lui permettant d'atteindre 20 km/h pour une autonomie de 40 km (et un coût de fonctionnement de 5 € pour 1000 km). L'argument des prescripteurs est

que « le gyropode renforce la visibilité des agents (position haute) et renvoie une image moderne et dynamique, rendant les agents encore plus accessibles pour la population ».

Vélo-Cité regarde plutôt le gyropode comme un gadget coûteux (dont nous ne nions pas le caractère ludique ou sportif ou acrobatique...) dont nous ne voyons pas l'intérêt face aux trois modes de déplacement plus classiques des policiers : à pied, à vélo ou à moto. Là où il paraît facile de s'accorder sur l'intérêt pour un policier municipal d'être à pied, à vélo ou à moto dans telle ou telle situation, rien ne paraît évident à gyropode !

■ Jean-François Perrin

PS. On pourra lire à l'adresse

http://www.ddp-gironde.org/argumen_DDP_engins.htm

les craintes de l'association *Droits du piéton* face à une éventuelle multiplication de ce genre d'engins sur les trottoirs, pour lesquels leur vitesse paraît effectivement excessive.

Le Guidon d'or à Blanquefort



Dans cet atelier, on peut réparer ou faire réparer son vélo en bénéficiant des bons conseils d'autres adhérents ou de l'animatrice. Certains vendredis, on s'y retrouve pour un apéro-démontage qui met la clé de 10 à la portée de tous.

Vous n'avez pas de vélo ? L'atelier vous en prête un ; vous souhaitez connaître les sensations du VAE (vélo à assistance électrique), testez-le pendant un mois sur vos parcours quotidiens ; et si vous avez un petit moment à passer agréablement, venez vous poser dans un fauteuil pour profiter de la bibliothèque qui propose des livres sur le vélo et autres modes de transport alternatifs à la voiture.

Si vous passez dans le coin un mercredi après-midi ou un samedi matin, prenez donc le temps de visiter ce lieu ; une adhésion très modeste permet d'accéder aux locations, sorties accompagnées (*).

Pour tous ces services mis à la disposition du public, l'atelier des mobilités modernes de Blanquefort a reçu le Guidon d'or de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), décerné lors de son assemblée générale, réunie à Pau le 14 avril dernier.

■ Catherine Joanlanne

(*) renseignements au 05 56 05 72 48 ateliermm@blanquefort.net www.ville-blanquefort.fr

Pour tout savoir sur le congrès de la FUB, voir son site internet,

<http://www.fubicy.org/spip.php?article319>

Coup de cœur P.A.T.I.E.N.C.E

Un petit mot que le cycliste militant doit méditer continuellement !

L'article R4 415 - 14 du code de la route est parfaitement clair : « *Les pistes cyclables suivent le même régime de priorité que la voie qu'elles longent* ».

Cet article a été complété récemment par d'autres précisions qui confirment cette priorité des cyclistes sur les véhicules automobiles appelés à couper une piste cyclable. Forts de cela, depuis 2003, nous intervenons auprès des municipalités concernées pour que l'on supprime tous les « stops » et autres « cédez le passage », sans parler des boutons-poussoirs qui déclenchent le feu vert après une longue attente. Ils parsèment des pistes pourtant prioritaires. Cela ne fait généralement ni chaud ni froid aux élus et techniciens et rien ne change.

Un événement vient toutefois de se produire à Bruges. La piste qui longe l'avenue de l'Europe a été enfin mise en conformité. Il n'y a plus ni stop ni cédez le passage à la sortie de parkings ou de propriétés privées. En plus on a profité pour peindre en vert les seuils d'accès et de sortie de la piste à tous les carrefours. C'est un plaisir de rouler librement (mais prudemment) en toute liberté.

Il aura tout de même fallu neuf ans de palabres pour la simple application du code de la route. Reste à faire la même chose dans d'autres communes mais les réticences sont grandes, sans parler de l'indifférence totale à ce genre de problème. Comme la CUB n'est certes pas étrangère à cette amélioration brugeoise, nous espérons qu'elle pourra pousser les autres communes à passer aux actes. Comme par exemple sur la piste de l'avenue Mendès-France à Mérignac : un « Stop », « Cédez le passage » ou bouton-poussoir tous les 200 m en moyenne. Une réunion avait eu lieu sur place le 9 décembre 2003 : nous attendons toujours que ce qui avait été décidé là soit réalisé ! Ne perdons pas espoir. Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

■ Michel Baillard



Dessin Christian Gasset

Connaissez-vous l'AMM, l'atelier des mobilités modernes de Blanquefort ? La ville a mis en place depuis un an cet atelier vélo, situé Allée de l'ancienne Poste, dans un cadre tranquille qui invite à s'y reposer un moment. « Un véritable centre de désintoxication pour les accros de la voiture » nous dit son animatrice, Shirley, qui œuvre aussi à Vélo-Cité pour les animations, et notamment la vélo-école.

Vélo-Cité à la rue

Samedi 5 mai, nous étions six adhérents à tenir un stand place Camille-Jullian à Bordeaux, face au cinéma Utopia.

But de l'opération : mieux faire connaître au grand public notre association, ses buts et ses actions. Il va sans dire qu'en ce lieu de grand passage nous étions bien visibles. Il semble que cet « affichage » soit nécessaire, car nous avons été surpris de la faible notoriété de notre association, y compris auprès des cyclistes. Que des étudiants ou des néo-bordelais ne connaissent pas Vélo-Cité, on s'y attend, mais des bordelais qui ont vécu les changements de la ville toutes ces dernières années, qui pratiquent le vélo au quotidien et qui ignorent notre existence, tout de même, c'est fort de café !

Moralité : nous allons renouveler ce type d'action, fort sympathique au demeurant ; on y rencontre beaucoup de monde (contrairement à certains stands sur des marchés ou des salons spécialisés), on y enregistre quelques adhésions et des adhérents viennent nous saluer et même donner un coup de main. Rien que du bon !

■ Alain Guérineaud



Journée sécurité chez Thalès



Vélo-Cité intervient depuis quelques années auprès des salariés de l'entreprise Thalès, au Haillan, pour les sensibiliser à la pratique du vélo. D'abord confidentielles, nos interventions bénéficient désormais d'une large audience chez les responsables de la sécurité de Thalès et les salariés cyclistes. Nous avons récemment décidé de frapper fort en proposant un atelier sécurité complet à l'intention de tous, et des deux-roues en particulier.

Grâce au partenariat que Vélo-Cité maintient avec la CUB, nous avons obtenu la venue de l'atelier « angles morts » de la CUB ainsi que la visite de Richard Gessner, notre premier M.Vélo de la CUB, pour l'animer.

En ce jeudi 31 mai, le camion, les agents de la CUB, et une tente présentant de la documentation étaient en place face au réfectoire de l'entreprise. Plus de 200 personnes se sont présentées entre

11h30 et 14h30 et se sont mises dans la peau d'un « routier », appréciant ainsi les situations critiques entre camions et vélos.

Le stand Vélo-Cité n'était pas en reste : toute notre documentation est partie et les petits objets distribués aux visiteurs ont vite été épuisés.

Nous avons aussi recueilli à cette occasion de nombreuses doléances ou demandes d'aménagements, dont nous tirerons des « cyclofiches » bien utiles dans notre travail avec les services techniques de la CUB.

Cette journée est donc une réussite que nous espérons renouveler en 2013. Nous remercions la CUB pour son soutien.

■ Muriel Sola et Max Clogenson



Une séance de « remise en selle »

Qui se souvient du temps qu'il faisait le samedi 21 avril ? Il est difficile de s'en faire une idée, maintenant que la douceur est revenue. Car ce jour-là, nous avions au programme un ciel gris chargé de nuages bas, un crachin qui semblait ne jamais devoir s'arrêter et un fort vent d'ouest qui balayait les quais. Outre un certain courage, prendre son vélo nécessitait une tenue de pluie complète : cape imperméable, couvre-chef type ciré et chaussures le plus étanches possible.

Tout cela n'a pas arrêté Anne-Marie et Élodie, qui s'étaient toutes les deux inscrites à une séance de remise en selle. Anne-Marie utilise son vélo assez régulièrement pour se rendre à son travail mais ne se sent pas vraiment assurée dès que la situation se complique un peu : traversée de grands carrefours, voie cyclable encombrée (si si, ça arrive), passages étroits ou virages serrés, sans parler du décryptage des panneaux multiples. Élodie, elle, a appris le vélo quand elle était enfant. Habitante sur la rive droite, elle est arrivée à la juste conclusion qu'il est plus malin de rouler à vélo qu'en auto. Mais voilà, depuis le temps, elle pense avoir tout oublié du vélo.

Anne-Marie et Élodie n'avaient pas le même niveau, et il était bon d'être deux pour les accompagner. Donc à 9 heures, je rejoignais Catherine et nos deux « stagiaires » devant la Maison écocitoyenne. Les quais offraient ce matin-là un terrain idéal pour s'entraîner : nous n'étions certes pas gênés par les promeneurs ou les cyclistes ! Élodie s'est lancée, par vent de face puis par vent arrière. Rapidement elle a vérifié l'adage qui dit que le vélo, une fois qu'on a appris à en faire, ne s'oublie jamais. Pendant ce temps, Anne-Marie s'essayait en toute sécurité à slalomer entre des piquets, à rouler en tenant le guidon d'une seule main ou à enchaîner des virages serrés à petite vitesse, manœuvres qu'un cycliste régulier pratique à tout instant sans y faire attention.

Après plus de deux heures de ces exercices, mouillés mais contents, nous avons bien mérité un thé chaud que nous sommes allés boire dans les locaux de Vélo-Cité. Anne-Marie et Élodie étaient satisfaites, et Élodie a même décidé de poursuivre sa formation avec Vélo-Cité.

■ Georges Chounet

Remise en selle à la carte

La prochaine remise en selle aura lieu le samedi 16 juin à 14 heures. Une certitude : le temps sera forcément meilleur que le 21 avril ! Après une interruption estivale, les séances reprendront en octobre. Mais ces séances peuvent facilement être organisées à la demande. Quelques candidats et deux moniteurs-adhérents un peu expérimentés, et l'affaire est conclue. On se met d'accord sur une date et... en selle ! Aussi, si vous connaissez autour de vous deux ou trois amis (ou plus) qui hésitent à se lancer à vélo, n'hésitez pas à leur parler de la remise en selle. Plus nous serons de cyclistes dans les rues de la CUB, et plus nos déplacements seront sûrs et conviviaux !

Prendre l'air avec Oxygène

Depuis l'an dernier, nous avons noué des liens avec une association d'insertion sociale nommée *Oxygène* (<http://oxygene.asso.fr>). Elle propose des activités qui développent le lien social en réveillant la confiance, l'intérêt et le dynamisme des participants.

Avec Christelle, qui travaille pour *Oxygène*, nous organisons pour des groupes de 8 à 12 personnes des rencontres autour du vélo, en deux temps. Le premier rendez-vous a lieu au local de Vélo-Cité, où nos visiteurs ont d'abord droit à une visite guidée : l'histoire du PUMA, ses locataires, leurs projets (j'en profite pour faire la promotion de nos voisins amateurs de marche à pied, de rollers ou d'autopartage). Puis je leur raconte plus spécialement ce qui se fait à Vélo-Cité, en finissant par la projection du film sur la vélo-école réalisé par Marie Nancy-Lasserre.

Le second rendez-vous débute au local également, avec des discussions autour du diaporama utilisé pour le diplôme du « cycliste citoyen » : code de la route, réglementation, place du cycliste sur la chaussée... bien des points importants sont abordés à cette occasion. Pour finir la visite, nous empruntons les vélos de la vélo-école pour une petite balade sur les quais.

Ces rencontres peuvent déboucher pour les participants sur une séance de remise en selle, une inscription à la vélo-école... voire sur une activité de bénévolat, par exemple dans notre commission animation. Nos deux structures espèrent prochainement pouvoir renouer le lien avec le Conseil général, qui à une époque soutenait la vélo-école au titre de l'aide aux personnes en insertion.



nement pouvoir renouer le lien avec le Conseil général, qui à une époque soutenait la vélo-école au titre de l'aide aux personnes en insertion.

■ Muriel Sola

Lien : <http://oxygene.asso.fr/>

Faites la fête du vélo !



Ouf ! Les pluies torrentielles de la veille s'étaient calmées en ce matin du 3 juin et notre petit groupe s'est retrouvé place Pey-Berland pour démarrer une promenade tranquille vers Cadaujac. Au Forum de Talence nous ont rejoints les cyclistes du quartier, dont une famille allemande de passage. Les rues étaient calmes, les bandes cyclables dégagées et la température remontait un peu au fur et à mesure de notre avancée.

À la Maison de la nature de Gradignan, située à l'orée du joli parc du Moulineau, nous attendait le gardien des lieux, qui avait ouvert spécialement pour Vélo-Cité afin de nous faire découvrir l'aquarium et le vivarium de la Maison, avec beaucoup d'entrain et de passion. Nous le remercions encore une fois pour sa disponibilité, ainsi que toute l'équipe technique municipale qui a contribué à cette ouverture exceptionnelle.

Petit café, petits gâteaux, et en route vers la partie plus bucolique du parcours, avec juste un court raidillon qui menait dans les terres d'un prestigieux vignoble, pour rejoindre au château Bardins la fête médiévale. Nous y étions attendus par l'association Histoire et mémoire des Graves, qui organise depuis 10 ans la fête de la Gerbode. Nous fûmes plongés dans l'univers musical et costumé de l'époque, joutes à cheval, vol de faucons, tentes de seigneurs, façonnage d'épées, artisans bourreliers, visite de jardin de curé et découverte de



plantes médicinales, théâtre de marionnettes... sans oublier un bourreau sympathique et érudit et une merveilleuse conteuse qui nous ravit d'expressions populaires du temps jadis. Ajoutons à cela le soleil qui s'était mis à briller sans compter ; cette journée cycliste passée en bonne compagnie fut bien agréable, et nous a permis de nous féliciter d'avoir secoué nos appréhensions sur la météo et de s'être levé un peu tôt pour un dimanche.

Seul bémol, nous étions moins nombreux qu'espéré. Entre la fête des mères, la fête des jardins, et une météo qui restera toujours hasardeuse, quelle serait la date la plus propice à un rassemblement plus important l'an prochain ?

■ Catherine Joanlanne

In vélo veritas : le film de Vélo-Cité

La première projection vient d'avoir lieu, le 15 juin à l'Athénée municipal de Bordeaux. Vous pouvez maintenant le voir en ligne, à l'adresse <http://vimeo.com/42920232>, et bientôt aussi sur le site web de Vélo-Cité.



Eysines passe la seconde

Après un premier travail de terrain à la recherche d'itinéraires malins, je suis récemment revenue à Eysines pour une action de sensibilisation auprès des enfants des écoles primaires de la commune. Durant deux jours, intenses, j'ai fait débattre les plus grands sur le respect du code de la route, les amendes que l'on risque en roulant sur un vélo mal équipé et surtout, sur le respect mutuel des usagers de l'espace public. Cette dernière question s'est avérée très importante pour les enfants, ce qui est rassurant, et montre que le terreau est fertile. Cultivons-le !

L'accueil de la ville d'Eysines a été rondement mené ; à quand les collègues ?

■ Muriel Sola

La SNCF et le vélo

Trois fois par an, la SNCF réunit les associations concernées par le vélo, dans le cadre de sa « Mission vélo ». La dernière édition de ce rendez-vous national, animé par MM. Richardot et Durantet, avait lieu le 26 mars

D'emblée, et avec l'accord préalable des autres associations, le président de l'UTAN (Union Touristique Les Amis de la nature) a dénoncé la dégradation de l'offre de transport de vélos dans les trains depuis plusieurs mois : diminution des places dans les TGV Atlantique, places inexistantes dans les rames Duplex, lesquelles sont encore plus nombreuses durant les fins de semaine.

Voici un petit aperçu des sujets abordés.

Pour commencer, la politique de transport de vélos dans les TER de la région Auvergne : nette croissance de l'offre, entravée seulement par de lourds travaux sur des lignes majeures pendant plusieurs mois. Amélioration importante du stationnement des vélos dans les gares.

Suivit un état des lieux des places de vélos dans les TGV (quatre places maintenues dans les TGV-Est, mais seulement deux dans les TGV-Atlantique à partir de cet été). Voilà qui justifie la vive réaction des associations en début de séance !

Des représentants de LYRIA (réseau franco-suisse) ont précisé leur programme de rachat progressif de rames appartenant à la SNCF et la multiplication des places vélo dans leurs trains.

M. Richardot nous a entretenus de la refonte prochaine du site sncf.com et des améliorations qu'il compte, avec l'aide des associations, y apporter (balades au départ des gares, liens divers).

Une actualité au sujet des lignes Interloire durant l'été 2012 : comme l'an dernier, un fourgon d'une capacité de 35 vélos sera mis à disposition des cyclistes. Une vraie bouffée d'air frais pour ceux qui sont confrontés à une réelle dégradation du service, puisqu'à partir d'Orléans, seuls 4 trains mènent à Tours, dont seul celui de 23 heures prend les vélos ! La SNCF essaie de développer un réseau sûr de loueurs de vélos (137 en mars 2012), qui sont soumis à un cahier de charges très précis et rigoureux, pour le plus grand confort des cyclistes.

Si vous êtes intéressés, un compte rendu plus complet est à votre disposition au local de Vélo-Cité.

■ Rozenn Bauer-Lavolley



Nettoyage des pistes du pont d'Aquitaine



Photo Laurent Lasserre

Nous avons la chance d'avoir dans notre agglomération deux pont autoroutiers équipés de pistes cyclables (pont d'Aquitaine et pont François-Mitterrand). Cela ne s'est pas fait tout seul et notre association y a joué un rôle prépondérant. Dernièrement, alertés par des adhérents, nous sommes intervenus pour faire nettoyer les pistes du pont d'Aquitaine. Celles-ci étaient couvertes de sable et de monceaux de détritus, généreuse-

ment distribués par des conducteurs « citoyens », ou encore « perdus » depuis des camions mal chargés : mégots de cigarettes, emballages de toutes sortes, canettes en métal, verre brisé, mais aussi des gants, des cales de bois, des vêtements, des pièces de carrosserie et même des outils ! Bref : un dépotoir.

Les services concernés ont été réactifs et les pistes nettoyées dès la fin des épisodes pluvieux du début du mois de mai. C'est par brouettes entières que les employés ont récupéré les détritus.

Cette action a été l'occasion de prendre contact avec M. Saint-Marc, nouveau responsable de l'entretien des ouvrages d'art de la CUB, que nous avons remercié pour son efficacité et que nous ne manquerons pas de solliciter à nouveau pour l'entretien des pistes relevant de sa compétence. La fréquence usuelle d'entretien est mensuelle.

■ Alain Guérineaud

Bordeaux, lycée Montesquieu

La cour d'entrée du lycée Montesquieu de Bordeaux vient d'être entièrement rénovée par le Conseil régional. Et là où on ne rencontrait que de méchants accroche-roue pour garer sa monture, on trouve maintenant des arceaux : pas les très simples, très efficaces et très économiques arceaux en U retourné, mais un modèle design qui paraît cependant adapté. La cour est encore inaccessible, les lycéens attendent avec impatience l'ouverture des grilles !



Le Bouscat et les « chaucidou »

Dans le cadre de sa semaine du développement durable, la municipalité du Bouscat inaugurerait son plan cyclable le mardi 5 avril dernier en présence du maire, Patrick Robert, d'élus municipaux, de Clément Rossignol, vice-président de la CUB en charge des mobilités douces, et de nombreux représentants du monde associatif. En pratique, il s'agissait de parcourir le premier des quatre itinéraires cyclables programmés, à savoir le trajet des deux collèges, du collège Ausone au collège Jean Moulin via le centre ville (rues Paul-Bert, Coudol, Lafont, Grossard). La « chaucidou » expérimentale de la rue Schuman venait en fin de programme (pourquoi un « c » plutôt que deux « s » à chaucidou, eh ? Parce que chaussée-circulations-douces. D'accord, mais vous en connaissez beaucoup, des noms féminins terminant par « ou » ? Et le pluriel, on le forme comment, le pluriel?).

Les cyclistes présents ont ainsi découvert que l'itinéraire des deux collèges est désormais balisé avec zones 30, doubles-sens cyclables, bandes cyclables, sas cyclables. Tout n'est pas parfait, mais l'engagement et les réalisations de la municipalité sont réels et tout ça va dans le bon sens. Nous militons évidemment pour l'accélération et l'amplification du plan. Ces quelques lignes sont l'occasion de saluer aussi la nouvelle zone 30 dans les rues V.-Billon, E.-Royer, J.-Gérald, l'avenue du Général-Leclerc et la rue Laharpe.

Passons maintenant à la partie expérimentale de cette sortie : la chaucidou de l'avenue Schuman. Rappelons d'abord que cet aménagement est une spécialité de nos voisins néerlandais et suisses. Dans une chaucidou, la voie unique centrale est à double sens mais trop étroite pour le croisement des véhicules. Deux voies cyclables latérales

la longent et les automobiles sont autorisées à mordre dessus lors des croisements (photo). Pour ses adeptes, « la chaucidou incite les véhicules motorisés à réduire leur vitesse et à s'écarter des vélos. Cet aménagement de la chaussée est particulièrement approprié lors de configurations de rues étroites ou quand la création de véritables voies cyclables est inadaptée ».



<http://www.lunelavelo.fr/tag/chaucidou/>

Vélo-Cité reste réservée car nous redoutons les implantations de « chaucidou alibi » : un joli objet pour aménageurs indécidés qui voudraient faire croire à l'aide d'un peu de peinture qu'ils agissent pour le vélo urbain. Alors qu'en fait il ne s'agit que de faire semblant et de ne rien faire qui puisse gêner un tant soit peu les automobilistes. Autre crainte, il ne faudrait absolument pas que la chaucidou puisse être confondue avec une bande cyclable classique. Dans le code de la route, la bande cyclable est exclusivement réservée aux cyclistes (les automobiles n'ont rien à y faire) et c'est très bien ainsi.

La photographie ci-dessous montre la configuration de la chaucidou expérimentale du Bouscat. On remarquera que la zone cycliste est étroite (1,20 m), qu'elle longe en partie un stationnement automobile sans marquage de protection contre l'ouverture des portières, et qu'elle est de même

couleur que la zone automobile. Les zones vélo sont limitées par un marquage pointillé et marquées de pictogrammes vélos. Vélo-Cité pense que la structure retenue pour cette chaucidou n'est pas bonne, mais nous essayons d'observer en toute objectivité et nous vous invitons à circuler avenue Schuman au Bouscat et à nous faire part de vos impressions.



Chaucidou expérimentale du Bouscat, avenue Schuman. Deux voitures vont se croiser en présence d'une cycliste.

Pour les experts en peinture sur bitume : les zones vélo sont limitées par des bandes de 3 m tous les 3,5 m, qui constitue un marquage de type T2 « ligne de rive de chaussée » et pas un marquage de type T3 « bande cyclable » (3 m tous les 1,33 m). En réalisant ce marquage, la CUB n'a donc pas – à dessein et dessin – matérialisé une bande cyclable. Et elle a eu raison puisque les autos sont invitées à mordre dans cet espace pour s'y croiser (à notre connaissance ce marquage n'est pas valide en ville, mais accordons qu'il s'agit d'une expérimentation).

■ Jean-François Perrin

À Mérignac, dans les impasses, on passe...

Nous avons demandé à la mairie de Mérignac que certains panneaux « voie sans issue » comportent la mention « sauf cyclistes ». En effet, ces voies, en impasse pour les automobiles, permettent parfois le passage des piétons et cyclistes. Cerise sur le gâteau, elles donnent parfois accès... à une piste cyclable ! Mais qui, connaissant mal le quartier, oserait s'y engager ?

Eh bien c'est désormais possible. La mairie a réagi rapidement à notre demande et nous avons vu fleurir quelques panonceaux bien sympathiques. Espérons que d'autres municipalités sauront être aussi réactives car des cas semblables existent dans toute la CUB. Nous comptons sur vous, chers adhérents, pour nous signaler ceux que vous connaissez.



■ Alain Guérineaud

Deux nouvelles pistes cyclables à Gradignan

La nouvelle piste cyclable le long de la route de Canéjan, entre le giratoire du chemin d'Ornon et la limite de la commune, vient d'être réalisée. Cet aménagement met fin à la discontinuité qui existait le long de cet axe, entre les communes de Gradignan et Canéjan.

Par ailleurs, l'aménagement d'une piste cyclable le long du chemin de Chaut est en cours. Cette piste permettra aux habitants du quartier de Catoy et du lotissement Beausoleil de rejoindre la piste qui longe la RD 1010. Dans ce quartier, nous attendons toujours la fin de la discontinuité de la place Beausoleil.

■ Philippe Ménard

Lormont : vers une (r)évolution du vélo ?



Bien que l'on y croise quelques cyclistes urbains et de nombreux cycloportifs (saluons la dynamique Roue Lormontaise), Lormont n'est pas vraiment la ville rêvée des cyclistes. Il y a plusieurs raisons à cela.

- Les côtes ! Lormont se situe sur les coteaux et de rudes montées séparent le bas du haut.
- L'habitat vertical. Lormont est en grande partie constituée de résidences construites dans les années 70, le stationnement des vélos est défaillant, voire absent. Même des résidences récentes comme « Le balcon de Carriet », livré par Domofrance (architecte Le Gris De Lassalle) en 2006 ont des locaux à vélo quasi inaccessibles.
- Le peu d'aménagements cyclables de la commune. Peu d'arceaux, de tourne-à-droite aux feux ou de doubles-sens cyclables. Les bandes et pistes cyclables sont peu nombreuses.

Toutefois... les choses changent, et depuis quelques années nous avons vu apparaître des aménagements cyclables plus conséquents :

- la piste de la côte des Quatre-Pavillons (acquise de haute lutte par Vélo-Cité),
- la récente piste de la côte de la Garonne (GT) qui se termine hélas sur un feu pas encore en service et donc sur une sortie particulièrement accidentogène,
- le réaménagement de la voie, avec pistes cyclables, devant le nouveau Castorama,
- l'aménagement routier remarquable de l'avenue de Paris, avec des pistes cyclables et un traitement très réussi des carrefours dans le cadre du renouveau de Génicart,
- la très agréable piste des quais.

La mairie a su se saisir du projet de renouvellement urbain pour métamorphoser complètement la ville. Tout les quartiers reconstruits (comme Génicart) sont parfaitement desservis par des aménagements cyclables de qualité. Au début peu regardante, la ville étudie maintenant avec minutie tous les permis de construire afin qu'il y ait des stationnements vélos de qualité. Les arrêtés municipaux pour les doubles-sens cyclables ont été pris. Tous les lieux publics vont

être dotés d'arceaux. Dans les deux à trois prochaines années, une multitude de voies cyclables sont prévues. Une passerelle cyclable est même prévue pour traverser la côte de la Garonne. Il semble que la ville soit en passe de rattraper son retard, et pourrait bientôt présenter un visage réellement cyclable.



■ Éric Leroy

Mérignac Soleil



En ce début de juin, vos trois membres méridocais du CA de Vélo-Cité (pas un de moins !), Danielle, Alain et moi-même, avons décidé d'aller faire un tour de vélo, du côté de Mérignac Soleil, afin de respirer l'air du coin en matière de déplacements à vélo.

Nous y avons découvert de beaux et nombreux aménagements cyclables, notamment l'axe cyclable qui mène directement sur la porte principale du centre commercial (photo). Il est maintenant assez facile de rejoindre n'importe quel magasin sur toute la zone commerciale.

Bien sûr, on n'y respire pas exactement le grand air frais, car la circulation automobile est tou-

jours dense et le bitume bien présent, mais, alors qu'avant on s'interdisait d'affronter cette zone hostile, il nous semble aujourd'hui possible d'y circuler à vélo dans un confort appréciable.

Nous avons quand même détecté une traversée pour piétons et cyclistes dangereuse sur une voie étroite et rapide, que nous avons sans hésiter signalée dans une cyclo-fiche à destination de la CUB.

Mais globalement, quel changement dans ce quartier ! Le « no man's land » cycliste paraît maintenant derrière nous.

■ Max Clogenson

Coussin, mon beau coussin...

Talence cherche toujours sa voie sur son cours Gambetta, d'autant plus que les coussins berlinois (*) y ont été démontés. Ils étaient glissants, se déformaient et ne correspondaient plus à la nouvelle réglementation, selon les services compétents.

Alors à nos postes d'observation, et soyons vigilants : les automobilistes vont-ils en profiter pour appuyer sur le champignon ? Peut-on compter sur leur audace pour hisser leur bolide sur la voie du tram et ainsi dépasser les cyclistes en toute sécurité pour ces derniers ?

Il devrait y avoir prochainement une mesure de la vitesse de « roulage » automobile et un comptage des cyclistes. Mais attention, car voici la fin des cours et les vacances : le comptage serait sûrement plus fiable en octobre. Par ailleurs, une

bonne campagne de communication serait la bienvenue dans le journal de la ville. Cela permettrait de rappeler comment se comporter sur ces cours Gambetta et de la Libération et dans les rues adjacentes qui ont été équipées en double sens cyclable. Cette information pourrait être relayée à la rentrée par une action de sensibilisation sur le terrain.

Partageons nos rues en bonne conscience et intelligence !

■ Catherine Joanlanne

(*) ralentisseur sous forme d'un « dos d'âne » placé sur la chaussée.

Mais que fait le CA ?

Avril

■ **03** Conseil d'administration de la MNE (Maison de la nature et de l'environnement)

■ **03** Rencontre avec l'Université du temps libre pour que nos sessions de remise en selle figurent dans leur programme

Inauguration d'équipements dans le cadre du plan cyclable du Bouscat

Conseil d'administration

■ **05** Réunion de concertation sur l'utilisation de l'espace et les lieux de vie du quartier Henri IV

■ **07** Stand au marché de Mérignac

■ **13** Stand au salon Éco-Vie

■ **13-14-15** Congrès et assemblée générale de la FUB à Pau

■ **20** Visite de terrain pour la réalisation de cheminements mieux adaptés, puis élaboration en commun d'un quartier comme lieu de vie (Bordeaux)

■ **21** Remise en selle (p.5)

■ **26** Présentation du film de Vélo-Cité à la Maison éco-citoyenne

■ **30** Réunion des associations du PUMA avec la FNAUT et l'association « Oui au tram »

Mai

■ **03** Conseil d'administration

■ **05** Permanence de rue place Camille-Julien (p.4)

■ **09** Réunion avec La Poste pour une action vélo à Blanquefort

■ **11** Rencontre avec les services sociaux de Pessac et Mérignac pour le montage d'une animation sur le thème « Vélo et santé »

Sortie de terrain avec la municipalité de Bruges : itinéraires cyclables autour du nouveau collège

■ **21** Réunion avec la Fédération française de cyclisme sur le championnat de cyclisme à Bordeaux-Lac

CA de la MNE

Assemblée générale du PUMA

■ **22** Reprise de la vélo-école

■ **24** Réunion de préparation d'une action à Blanquefort avec la Poste et l'Atelier des mobilités modernes

Visite du site du CHU

■ **29** Réunion d'organisation pour la préparation de l'université populaire du vélo à Créon (20-22 juillet 2012)

■ **29** Rencontre avec la DIRA pour l'entretien des pistes des ponts d'Aquitaine et F-Mitterrand

■ **30** Réunion du PUMA et contribution au Grenelle des mobilités

Juin

■ **06** Fête du vélo au Bouscat

■ **07** Conseil d'administration

■ **08** Rencontre avec les services sociaux de Pessac et Mérignac pour le montage d'une animation à la rentrée sur le thème « Vélo et santé »

Aménagement de voies cyclables à Bruges, deuxième acte

En novembre 2011, nous avons arpenté avec des élus de Bruges certaines pistes cyclables du centre. De conception ancienne, elles méritaient une remise aux normes actuelles, en particulier en matière de signalisation. Bonne nouvelle : une grande partie des modifications préconisées par Vélo-Cité ce jour-là ont été réalisées par les services de la CUB.

Une seconde rencontre a eu lieu vendredi 11 mai. Rendez-vous avait été donné près du collège de Tasta en construction, avenue Claudeville, en bordure de la plaine du Tasta. Cette zone, qui s'étend en gros entre le cimetière Nord de Bruges et le Lac, était il y a encore peu partagée entre maraîchage et marécage. En quelques années elle a été drainée et largement bâtie d'immeubles de deux ou trois étages. Une véritable petite ville champignon !

Une balade dans le nouveau quartier du Tasta

Notre périple a donc commencé par l'avenue Claudeville qui va jusqu'aux allées de Boutaut. Le long de cette avenue, on a successivement des pistes cyclables de part et d'autre de la voie, puis une piste à double sens sur le côté gauche, puis rien du tout. Ce « rien du tout » va être aménagé. Nous préconisons d'uniformiser avec l'aménagement en amont, c'est-à-dire la piste à double sens. Nous arrivons alors au carrefour avec les allées de Boutaut. Il doit être ré-aménagé pour permettre une traversée cyclable qui soit compréhensible sans un voyage d'étude préliminaire. L'aménagement de bandes cyclables sur la rue parallèle aux allées de Boutaut, l'avenue de Chavailles, permettrait aux nombreux cyclistes venant des nouveaux quartiers du Tasta et de Ginko d'éviter ce carrefour.

Après le carrefour, une piste à double sens conduit jusqu'au lac. Elle se poursuit sur les deux berges du lac. En prenant à gauche on se dirige vers le quartier Villaboïs, lotissement de maisons en bois qui fut en son temps un modèle du genre. La piste est marquée par de nombreux « cédez le passage » non conformes, puisque placés face à des accès de parkings ou d'installations diverses. Ils vont être supprimés.

Ce circuit nous conduit à un grand carrefour giratoire qui permet de s'engager sur la piste de la rue du Lac qui longe le lotissement. La traversée de ce rond-point réclame audace et expérience ! Ce grand giratoire à deux voies et gros trafic va être doublé d'une piste externe évitant aux cyclistes de se lancer sur les mêmes voies que les voitures et les camions. La piste à double sens de la rue du Lac devrait devenir une voie verte – ça n'est pas la tasse de thé de Vélo-Cité, même si ce n'est pas une aberration sur ce site. Quoiqu'il en soit, la traversée de l'accès au lotissement doit être revue : c'est cet accès qui doit céder le passage et non les cyclistes. Le retour vers le collège s'est effectué à travers

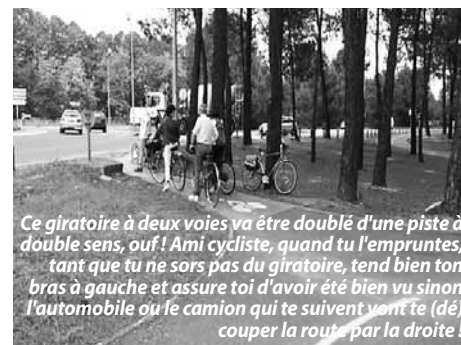
le nouveau quartier du Tasta. Un cheminement agréable qui longe canaux et étangs, à l'écart des voies routières, recouvert de calcaire concassé, permet d'accéder au collège. Un point noir reste à traiter : la traversée de la très passante avenue Périer qui peut être améliorée par le renforcement des ralentisseurs.

En conclusion

Au terme de cette étude de terrain qui avait des airs de promenade, les représentants de la mairie de Bruges ont sollicité Vélo-Cité pour une séance

d'information-initiation-motivation sur ces parcours cyclables auprès des parents d'élèves du nouveau collège. Cette séance sera programmée pour la rentrée. Il est encourageant de voir une jeune équipe municipale qui s'investit pour développer le vélo sur sa commune et qui, cerise sur le gâteau, le fait en faisant appel à l'expérience technique de Vélo-Cité !

■ Georges Chounet, Jean-François Perrin



C'est parti pour la Vélodyssée



La Vélodyssée® est la partie française de l'itinéraire Eurovéloroute n°1 traversant la Norvège, l'Irlande, la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et le Portugal. En France, 1 256 km d'itinéraires dont 80 % en site propre ont été dédiés à la Vélodyssée. Son identité se construit autour d'un fil conducteur : l'Atlantique. Le 30 juin prochain aura lieu l'inauguration officielle et simultanée de la véloroute dans l'ensemble des départements français concernés, dont la Gironde.

Avec 700 km de pistes cyclables à vocation touristique, la Gironde est une destination vélo

majeure en France. La Vélodyssée s'étire sur près de 180 km, de la pointe de Grave à la dune du Pilat. Elle longe des stations balnéaires de renommée telles que Soulac-sur-Mer, Montalivet-les-Bains, Hourtin, Carcans, Lacanau et Le Porge. Puis la Vélodyssée rejoint les villes et ports pittoresques du bassin d'Arcachon : Lège-Cap Ferret, Arès, Andernos, Le Teich, Gujan-Mestras, Arcachon et La Teste-de-Buch. Une piste d'ores et déjà sécurisée et accessible à tous.

Bien sûr, la Vélodyssée est un plus pour le tourisme local. Elle viendra compléter l'offre cyclotouristique déjà exceptionnelle en Gironde.

■ Didier Fenéron

Vélo et tourisme, plus d'informations sur :

- Site du comité départemental de la Gironde et ses pages vélos

<http://www.tourisme-gironde.fr/Decouverte/Balades/Balades-a-velo-en-Gironde>

- Site de France Vélo Tourisme

<http://www.francevelotourisme.com>

- Site de la Vélodyssée

<http://www.lavelodyssée.com>

Solution du n° 45

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	K	H	R	O	U	C	H	T	C	H	E	V
II	R	E	U	T	I	L	I	S	E	R	A	I
III	E	L	S	A		E	T	E	N	D	U	E
IV	M	I	E		A	R	T		T	A		T
V	L	E	R	O	I	G	O	U	R	H	A	N
VI	I				I	L	E	R		A	E	R
VII	N	E	C		L	O	F	E	L			M
VIII	O	T	O		E	N	F	U	I	R	A	I
IX	L	A	N	C	E			U	S	A	G	E
X	O	L	D	U		M	A	G	A	S	I	N
XI	G	O	U	R	O	U	S		B	O	O	N
XII	U	N	I	V	E	R	S	A	L	I	T	E
XIII	E	S	T	E	R	I	F	I	E	R	A	S

MOTS CROISÉS Grille n° 46 par Anne Dicky

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XII												
XIII												
XIV												
XV												

HORIZONTALEMENT

I — Entre deux tours, pour la rédaction du bulletin. **II** — Un voisin. — Prénom allemand. **III** — Veine. — Accumulai. **IV** — Faisait partir. — Pronom. **V** — Vieille déesse. — Imposai. **VI** — Fuite de données. — Voyelle doublée. **VII** — Rôle désordonné. — Fournit. **VIII** — Des prélèvements obligatoires (deux mots). **IX** — Piquant. — Accomplie. **X** — Quadrupède. — Démonstratif. **XI** — Entrecroisements. — Vieille monnaie. **XII** — Suppléance. — Peu vif. **XIII** — Tranche de crocodile. — Récits de fiction. **XIV** — Sent le sapin. — Entubé (deux mots). **XV** — Soutien.

VERTICALEMENT

1 — Dérégulations. **2** — L'école du frac. — C'est pareil. — Védiste. **3** — Sortes de placages. **4** — Pronom. — Courtisane. — Cœur de pensées. — Dans la récolte. **5** — Vieille taupe révolutionnaire. — Rustre en désordre. **6** — Fleuve. — Asie en vrac. — Une huile. **7** — Une symétrie renversante. **8** — Ville du Tchad. — Extrémités. — Armée allemande (sigle). **9** — La Guerre des étoiles (sigle). — Bien mal occise. — Nourricier. **10** — Iras voir. — Enchâsser. **11** — Exposa. — Anéantit. — Annonce de rêve. **12** — Une façon de sauver les meubles.

Sommaire du n° 114

1	Éditorial
2, 3	Rendez-vous. Actualité
4, 5, 6	C'est passé
7, 8, 9, 10	Aménagements
11	Brève. Mots croisés

**Le numéro 114 a été tiré à 850 exemplaires
(+ 700 diffusés par mail).**

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

Expéditeur : Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : les circonscriptions de voirie ont disparu, et il faut désormais contacter la Direction territoriale de la CUB concernée. Voici les numéros et les adresses mail (à utiliser de préférence) de ces DT.

Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Si vous utilisez le mail, pensez à mettre Vélo-Cité en copie (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.

État des chaussées et pistes

DT Ouest (Mérignac, Le Bouscat, Bruges, Eysines, Blanquefort, Parem-puyre, St-Médard, St-Aubin) : Immeuble Andromède, 6 allées des Comètes, 33185 Le Haillan

05 35 31 97 07 / directeur M. Royer (proyer@cu-bordeaux.fr)

DT Sud (Talence, Pessac, Bègles, Gradignan, Villenave d'Ornon) : 15 avenue Léonard de Vinci, 33600 Pessac

05 35 31 96 80 / directeur M. Doerfler (jldoerfler@cu-bordeaux.fr)

DT Bordeaux : Tour 2000, étages 8 et 9, Quartier Meriadeck, 33000 Bordeaux

05 56 99 98 52 / directeur M. Durquety (fdurquety@cu-bordeaux.fr)

DT Rive droite : Lormont Parc Actif, rue Louis Beydts, 33310 Lormont

05 40 54 43 28 / directeur M. Darmusey (gdarmusey@cu-bordeaux.fr)

Et ce qui va avec

(boutons-poussoirs et boucles de détection) :

0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : **0800 39 33 33** (appel gratuit)
Ailleurs : **la mairie**

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	18 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF) ☐ papier ☐

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif

Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?